

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH	DATE : 01/03/2016
Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT	

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Directrice : Mme NAJEAN Fabienne (Classe 5 : TPS/PS).

Enseignantes : Me ZAWIERTA Gwenaël (Classe 1 : PS/MS), Mme MONFORT Isabelle (Classe 2 : MS), Mme BALLEMBERGER Pascale et Mme BURGY Céline (Classe 3 : MS/GS), Me MURIALDO Nathalie (Classe 4 : GS), Mme GERAUD Coraline (Classe 5) excusée.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports : Mme BROSSET Claudette.

Représentants des Parents d'Elèves : Mme VERDI Audrey, Mme BEDU Stéphanie, Mme AMENDOLA Lucie, Mme BRAUT Emilie.

Référente du périscolaire sur les écoles du village : Mme DUPUIS Anaïs

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Effectifs 2017/2018 et perspectives pour la rentrée 2018
- 2/ Sécurité
- 3/ Actions pédagogiques
- 4/ Budget et interventions municipales
- 5/ Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Effectifs 2017-2018 :

Classe 1 : 12 PS + 11 MS = 23 élèves

Classe 2 : 24 MS

Classe 3 : 7 MS + 17 GS = 24 élèves

Classe 4 : 24 GS

Classe 5 : 3 TPS + 18 PS = 21 élèves

École : 116 élèves dont 3 Tout Petits, 30 Petits, 42 Moyens et 41 Grands.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 :

A ce jour, la mairie annonce 42 inscriptions de PS pour la rentrée mais ce chiffre ne peut annoncer la réalité des futurs effectifs. Aujourd'hui 35 PS sont inscrits en mairie, la campagne d'inscription du Gupii vient de débiter et les futures dérogations ne sont pas comptées. Nous referons le point par la suite. Si nous prenons le chiffre annoncé, nous pourrions avoir 3 TPS, 42 PS, 30 MS et 42 GS : un total de 117 élèves. Une moyenne de 23.4 élèves par classe pour 5 classes. Ce qui est sensiblement identique à cette année.

Sécurité :

Ce trimestre, nous avons effectué un exercice d'évacuation incendie le mardi 20 mars. L'exercice s'est bien passé.

Elèves et adultes sont très réactifs. Un hic au niveau des alarmes à vérifier : seulement à l'école élémentaire, les deux alarmes évacuation et intrusion (en principe déclenchée par des télécommandes individuelles pour chaque enseignante) se sont déclenchées en même temps. Quelques minutes après, l'alarme intrusion s'est déclenchée sans avoir été commandée. A la maternelle, cette alarme n'a jamais été entendue.

En ce qui concerne les exercices PPMS, il y en aura un autre (intrusion) vendredi 6 avril après-midi. Nous pourrions ainsi tester l'alarme.

Les malles PPMS ont été mises à jour par Anaïs DUPUIS qui les complètera prochainement avec des packs d'eau.

Actions pédagogiques 2017-2018 :

- Un décloisonnement en arts plastiques a eu lieu le mardi 6 février sur le thème proposé par la circonscription d'Antibes pour la Quinzaine des Arts : « Le corps en mouvement ».
- Nous avons fêté le carnaval avant les dernières vacances, merci aux parents de nous avoir fourni le goûter.
- Le rallye sciences a débuté le mardi 27 mars pour 5 mardis matins sous forme de décloisonnement aussi. Ces décloisonnements permettent aux enfants et aux maîtresses de sortir de leur classe, de rencontrer d'autres enfants et adultes de l'école et de travailler en petits groupes.
- Une chasse aux œufs a eu lieu ce matin.
- Les classes de MS/GS et GS ont bénéficié d'un cycle tennis au premier trimestre.
- Le cycle natation commence la semaine prochaine pour la classe de Nathalie pour 5 séances, la classe de Céline et Pascale commencera fin mai.
- La médiathèque du village nous propose régulièrement des animations pour nos classes. Aussi chaque enseignante fait appel aux animateurs de la médiathèque pour ses propres projets. La proximité de cet espace est

une chance pour nous. Trois classes y retournent vendredi pour une séance sur les contes et les cinq classes iront voir l'exposition sur « le corps en mouvement » au mois de juin. Nous invitons toutes les familles à aller voir l'exposition du 11 au 27 juin.

- Toutes les classes ont visité la chèvrerie du bois d'Amont à Saint Cézaire au mois de mars sauf la classe de Nathalie qui partira au Musée océanique de Monaco au mois de mai.
- Des petits déjeuners avec les parents sont prévus la semaine du 18 juin.
- Le spectacle de fin d'année sur le thème des années 80 aura lieu au Théâtre de verdure le mardi 26 juin. Merci à l'APE de prendre en charge la sécurité de l'événement comme l'an dernier.

Présentation du budget et bilan des interventions municipales

Le budget a été présenté et sera voté le jeudi 5 avril. Il reste à peu près équivalent à celui de l'an dernier. Madame Brosset informe que les dotations de l'Etat ont baissé de 1.5 millions d'euros en 3 ans.

Lors de la dernière demande de dotation à la mairie nous avons demandé des meubles et des climatiseurs pour les classes qui n'en ont pas (dortoirs déjà dotés). En ce qui concerne les demandes de matériel informatique, nous demandons le remplacement du PC portable de direction et l'acquisition pour chaque classe d'un PC portable afin de pouvoir utiliser les vidéoprojecteurs. Madame Brosset nous informe que les demandes en matériel informatique sont plus nombreuses cette année (l'Education Nationale prône de plus en plus l'utilisation du numérique à l'école). Elle rencontrera le vendredi 30 mars les deux référentes informatiques de l'éducation nationale (Antibes et Biot) pour faire un lien avec le service informatique de la ville et pour discuter des besoins des écoles car la commune ne pourra pas satisfaire toutes les demandes faites par les enseignants de Biot (un ordinateur et un vidéoprojecteur par classe). De plus, la commune va prendre un abonnement à Beneylu School (conventionné par l'Education Nationale et déjà utilisé dans plusieurs académies) pour toutes les écoles. Il s'agit d'un ENT pour la gestion de la classe au quotidien (blog), mettre à disposition des ressources pédagogiques et gérer la relation parents/commune. L'équipe enseignante avait déjà décidé de ne plus poursuivre l'utilisation du cahier de vie pour la création de blogs de classe. Elles sont donc satisfaites de cette décision.

Les parents d'élèves demandent si les travaux font partie du budget. Madame Brosset les informe que non, que les travaux sont indépendants du budget et qu'ils sont priorités. Les services techniques sont très réactifs mais les travaux effectués ne correspondent pas forcément à la réalité du fonctionnement de l'école. Ils doivent parfois être repris et c'est la référente périscolaire madame Dupuis qui s'assure de leur suivi.

Interventions municipales : la plupart des travaux demandés ont été faits ou sont programmés à plus ou moins long terme. Une solution est à apporter afin que les bureaux ne soient plus inondés en cas de pluie. Madame Dupuis informe qu'un devis a été fait à ce sujet. Demande de déplacement de prises réseaux dans deux classes afin de ne pas utiliser le wifi. Un toit pour mettre à l'abri enseignantes, enfants et parents pour la sortie au niveau du portail d'entrée serait le bienvenu. Un devis a été fait pour ce point également. La peinture du dortoir de Gwenaël et de la salle TV a été demandée.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'avoir autre chose que des canisses dans la cour au-dessus des jeux

(structure toboggan...) pour pouvoir sortir les élèves en cas de pluie. Cette demande a aussi été faite par la directrice. La mairie va se renseigner à ce sujet.

Nous apprécions d'avoir un gardien dans l'école disponible pour les petits problèmes quotidiens et pour nous communiquer les choses en cours.

Questions diverses

Rencontre avec Lucie AMENDOLA et Stéphanie BEDU le lundi 26 mars au soir pour détailler les sujets que les parents d'élèves voulaient aborder au conseil d'école. Deux problèmes importants ont été évoqués :

- La distribution de bonbons à l'école (hormis les anniversaires et fêtes) comme récompense : le message a de nouveau été passé à l'ensemble du personnel que ce n'est pas autorisé.
- Le langage inapproprié envers les enfants. Une réflexion commune va être engagée par tout le personnel sur la bienveillance et la communication non violente. Nous cherchons activement la forme que prendra cette réflexion. Peut-être une formation de manière à faire prendre conscience à certaines personnes de leur attitude face aux enfants. Les parents d'élèves demandent des solutions à plus court terme. La mairie informe qu'elle recevra les personnes concernées et prendra les dispositions nécessaires. Les parents d'élèves reprochent certaines paroles envers les enfants, des propos culpabilisant concernant la vie à la maison et la non-réalisation de certaines tâches essentielles (boutonnage des vestes en hiver ...). Les parents d'élèves évoquent l'idée de rencontrer les personnes concernées pour leur en parler directement. Ils demandent également une éventuelle formation avec suivi et avec un retour au bout de quelques temps.
- Les parents d'élèves demandent s'il est possible de séparer les petits et des grands au moment des récréations. Ils disent que les petits sont facilement impressionnés par le comportement des grands (courses, bousculades, bagarres...). Les enseignants disent que les jeux de bagarre sont rares et stoppés très rapidement. Les parents d'élèves évoquent la possibilité d'un parrainage des petits par les grands à la rentrée.
- Les parents d'élèves demandent les modalités concernant la sieste des moyens. Les moyens « dormeurs » dont placés en priorité chez Isabelle et Gwenaël en fonction de la demande des parents.

La kermesse aura lieu le vendredi 29 juin.

Clôture de la séance à 20h15 .

Fait à Biot, le 29 mars 2018.

Le Président

Le Secrétaire

du Conseil d'Ecole : Fabienne NAJEAN

de séance : Nathalie MURIALDO